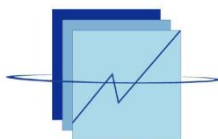


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d’analyse T2 2023



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

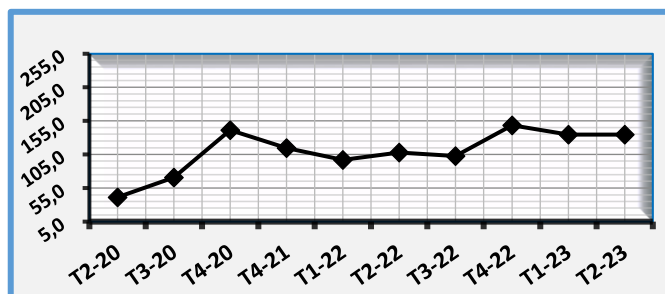
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 69,9% pour les services de soutien et de bureau, 87,1% pour l'immobilier, 75,5% pour l'hébergement et la restauration, 80,7% pour le transport et l'entreposage et enfin 83,5% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 24,6% au deuxième trimestre 2023, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration des chiffres d'affaires issus des services de l'hébergement (+24,6%) et de la restauration (+23,7%). Sur les six premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a crû de 31,5%, comparativement à celui de la période correspondante de 2022.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

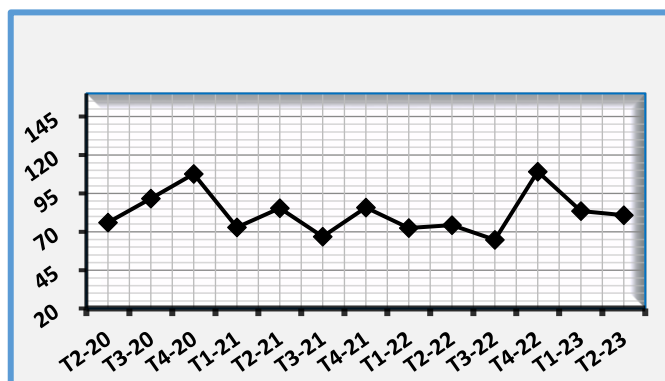


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une progression du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est relevé de 8,6% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec l'augmentation de celui des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques (+53,5%) ainsi que de celui des services publicitaires et d'études de marché (+2,3%). De même, sur le premier semestre de 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est rehaussé de 11,9%, relativement à celui de la période correspondante de 2022.

Graphique 2 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une augmentation du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti à la hausse (+12,7%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à l'augmentation du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et des activités sur biens propres (+13,4%). En revanche, la baisse du chiffre d'affaires des activités des agences immobilières (-23,5%) a atténué cette hausse. Sur le premier semestre 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'est redressé de 9,1%, en comparaison à celui de la même période de 2022.

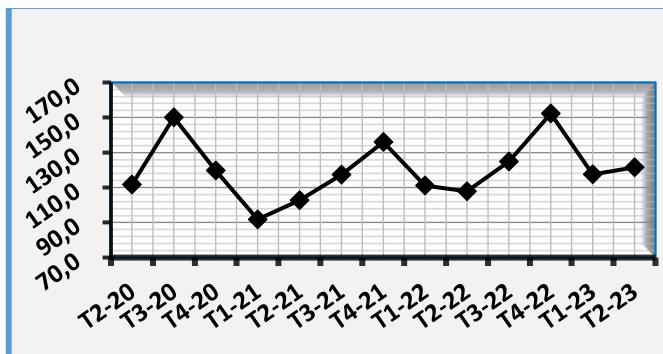
Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a progressé de 19,8% au second trimestre 2023. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport aérien (+111,0%), de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (+16,4%), du transport terrestre (+9,0%) et du transport par eau (+0,7%). La progression du chiffre d'affaires des services du transport terrestre est attribuable à la bonne tenue du chiffre d'affaires du transport ferroviaire en relation avec la prise en compte et la performance des activités du TER. Sur les six premiers mois de 2023, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'est bonifié de 14,6%.

Une hausse du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

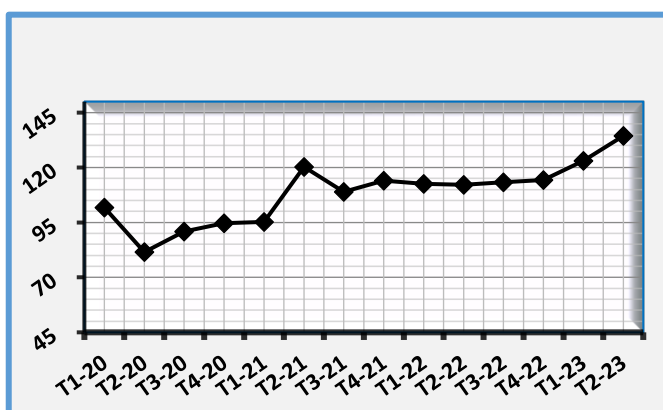
Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau a augmenté de 7,8% au deuxième trimestre 2023, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la progression des chiffres d'affaires des activités des agences de réservation et voyageur (+30,0%), des activités liées aux ressources humaines (+14,1%) et des activités d'« enquêtes et sécurité » (+8,4%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités de location et location-bail ainsi que celui des activités de soutien aux bâtiments ont diminué, respectivement, de 20,5% et 6,5% sur la même période. Au cours des deux premiers trimestres de 2023, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est accru de 9,7%, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



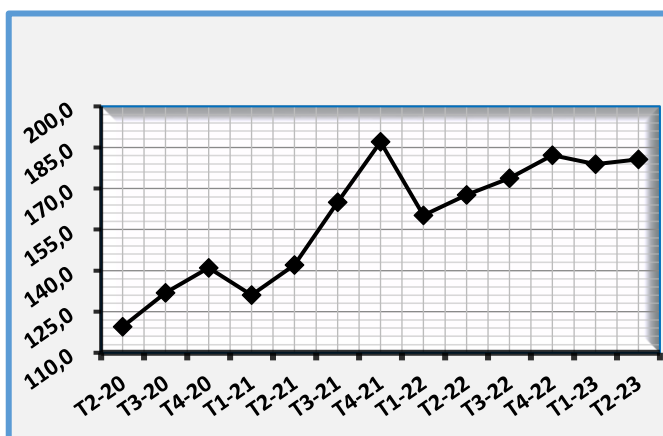
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T2-22	T1-23	T2-23	T1-23/ T1-22	2T-23/ 2T-22
HEBERGEMENT	121,7	143,9*	151,6	24,6	25,8
Services d'Hébergement	121,7	143,9*	151,6	24,6	25,8
RESTAURATION	100,3	129,1*	124,1	23,7	34,6
Services de Restauration	100,3	129,1*	124,1	23,7	34,6
ENSEMBLE	108,0	134,8*	134,6	24,6	31,5

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Mise à jour*

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T2-22	T1-23	T2-23	T2-23/ T2-22	2T-23/ 2T-22
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	108,6	121,6*	92,0	-15,3	-0,7
Activités juridiques et comptables	108,6	121,6*	92,0	-15,3	-0,7
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	60,2	67,7*	92,3	53,5	55,0
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	60,2	67,7*	92,3	53,5	55,0
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	71,0	78,6*	72,7	2,3	0,9
Publicité et études de marché	71,0	78,6*	72,7	2,3	0,9
ENSEMBLE	74,3	83,4*	80,7	8,6	11,9

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

** Mise à jour*

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T2-22	T1-23	T2-23	T2-23/T2-22	2T-23/ 2T-22
ACTIVITES IMMOBILIERES	107,8	117,4*	121,6	12,7	9,1
Location immobilière et activités sur biens propres	111,0	120,8*	125,8	13,4	9,5
Activités des agences immobilières	30,4	33,9*	23,3	-23,5	-11,9
ENSEMBLE	107,8	117,4*	121,6	12,7	9,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Mise à jour*

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T2-22	T1-23	T2-23	T2-23/T2-22	2T-23/ 2T-22
TRANSPORTS TERRESTRES	75,4	82,1	82,1*	9,0	9,0
Transports ferroviaires	0,0	128,7	127,2*	-	-
Transports routiers de passagers	82,3	75,7	76,9*	-6,5	-7,2
TRANSPORTS PAR EAU	59,1*	48,6	59,5*	0,7	4,4
Transports maritimes et côtiers	59,1*	48,6	59,5*	0,7	4,4
TRANSPORTS AÉRIENS	86,7	116,0	182,9*	111,0	89,7
Transports aériens	86,7	116,0	182,9*	111,0	89,7
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	165,5	178,4	192,7	16,4	7,7
Entreposage	140,2	163,5	162,6	16,0	17,1
Activités des auxiliaires de transport	169,9	180,1	197,9	16,5	5,9
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	127,6	120,3	119,5	-6,3	-3,7
Activités de poste et de courrier	127,6	120,3	119,5	-6,3	-3,7
ENSEMBLE	112,2*	123,1	134,4*	19,8	14,6

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T2-22	T1-23	T2-23	T2-23/T2-22	2T-23/ 2T-22
LOCATION ET LOCATION-BAIL	295,4	260,2	234,9	-20,5	-6,6
Location et location-bail	295,4	260,2	234,9	-20,5	-6,6
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	183,2	204,2*	209,1	14,1	15,3
Activités liées aux ressources humaines	183,2	204,2*	209,1	14,1	15,3
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	46,9	54,3*	60,9	30,0	13,0
Activités des agences de réservation et voyagistes	46,9	54,3*	60,9	30,0	13,0
ENQUETES ET SECURITE	76,7	85,7*	83,1	8,4	4,5
Enquêtes et sécurité	76,7	85,7*	83,1	8,4	4,5
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	140,7	129,9	131,6	-6,5	-2,0
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	140,7	129,9	131,6	-6,5	-2,0
ENSEMBLE	167,7	178,9*	180,6	7,8	9,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Mise à jour

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**